

## COMMUNE DE FERRIERES-SUR-SICHON

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 21 NOVEMBRE à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Ferrières-sur-Sichon dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CHAUFFRIAS, Maire.

---

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 1ER DECEMBRE 2025

Présents : M. Jean-François CHAUFFRIAS, Mme Bénédicte GUILLON-GRAVILLON, M.

Sébastien BARRAUD, M. André MY, Mme Muriel BARTASSOT-MOULINOUX, M. Jean Marcel LAZZERINI, M. Olivier POIZAT, M. Michel GOLLIARDON, M. Mickaël KIBLER, m; Daniel GITENAY, Mme Elaine COGNET, Mme Annette COGNET

Avaient donné pouvoir : M. Thomas MOULINOUX à Mme Muriel BARTASSOT-MOULINOUX, Mme Delphine LE GUEN à Mme Bénédicte GUILLON-GRAVILLON, M. Dominique BENOIT à M. Sébastien BARRAUD

Secrétaire de séance: Mme Elaine COGNET

#### 1- DELIBERATION DM COTISATIONS ET CHARGES DE SECURITE SOCIALE

N° DM	Date	Objet	Montant
4	09/12/2025	Ajustement budgétaire	
		6411 - Personnel titulaire	400,00
		6415 - Congés payés	20,00
		6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 380,00
		65311 - Indemnités de fonction	-1 400,00
		66111 - Intérêts réglés à l'échéance	-400,00
		60623 - Alimentation	-1 627,00
		023 - Virement à la section d'investissement	1 627,00
		<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>
		2188 - Autres immobilisations corporelles	1 627,00
		<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 627,00</b>
		<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 627,00</b>
		021 - Virement de la section de fonctionnement	1 627,00
		<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 627,00</b>
		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 627,00</b>
		<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>1 627,00</b>
		<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>1 627,00</b>

---

Ajustement budgétaire.

Après en avoir délibéré, 15 voix pour.

## 2 – DELIBERATION MNT (MUTUELLE POUR LES AGENTS PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITE A HAUTEUR DE 50%)

La commune a décidé d’adhérer à la convention de participation “Santé” proposée par le centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 03 et de participer à hauteur de 50% quelle que soit l’option choisie par l’agent. Cette convention prend effet à compter du 1 er Janvier 2026.

Après en avoir délibéré,

14 voix pour.

1 Abstention

Coût total mensuel pour la commune si tous les agents adhéraient et choissaient :

- Formule 1 : 134€/mois
- Formule 2 : 220€/mois
- Formule 3 : 295€/mois

## 3-DEMANDE DE FST POUR LA SALLE DES FETES

La commune sollicite le Fonds de Solidarité Territoriale (FST) pour la réalisation de la mise aux normes suite au passage de la commission de sécurité. Ce projet étant éligible au FST.

Après en avoir délibéré, 15 voix pour.

## 4- DELIBERATION CHOIX DU ZONAGE A 30 PLACE DU HAUT DU BOURG

Le choix du zonage :

- passage en zone 30 à l’entrée du bourg : 7 voix
- limitation à zone 30 : 5 voix
- 3 abstentions

## 5- ADOPTION DU PROJET DEFINITIF DE LA MAISON PARTAGEE SANS LES TRANCHES ADDITIONNELLES (APD)

LOT 1 : DESAMIANAGE	26 600€ HT
LOT 2 : CURAGE	34 500€ HT
LOT 3 : GROS ŒUVRE	149 400€ HT
LOT 4 : CHARPENTE/COUVERTURE/ZINGUERIE	184 000€ HT
LOT 5 : MENUISERIES EXTERIEURES	85 600€ HT
LOT 6 : SERRURERIE	6 800€ HT
LOT 7 : MENUISERIES INTERIEURES	61 300€ HT
LOT 8 : PLATRERIE/PEINTURE	121 700€ HT
LOT 9 : CARRELAGE/FAIENCES	17 200€ HT
LOT 10 : VRD – ESPACES VERTS	29 600€ HT
LOT 11 : FACADES	51 600€ HT
LOT 12 : ELECTRICITE	69 000€ HT

LOTS 13 : PLOMBERIE/CHAUFFAGE/VENTILATION                    90 000€ HT

SOIT UN MONTANT TOTAL HT :                                    927 300€ HT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal a voté :

12 votes pour

3 contre

6-DELIBERATION IRL OU ICC ACTUEL DANS LE BAIL POUR LES 3 LOCATAIRES

L'ICC est actuellement dans le bail des 3 locataires.

Le loyer est révisé tous les ans. Une augmentation de 52 € pour le logement le plus important.

Après en avoir délibéré, 15 voix pour.

Pour passer à l'IRL un avenant au bail doit être établi.

AFFAIRES DIVERSES

François Cognet agent de maîtrise stagiaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Prochain Conseil Municipal le vendredi 23 janvier à 19h

Vu le Maire,  
Jean-François CHAUFFRIAS

